

Holiski nouvelle formule : **“Ski à la carte” pour les skieurs...et pour les stations.**

C'EST QUOI ?

Lancé en 2008 par la Compagnie des Alpes, Holiski était un pass multi-stations matérialisé par une carte RFID. La carte autorisait un accès mains libres dans plusieurs grands domaines alpins sans passer par les caisses, assorti d'une facturation unique au début du mois suivant. Proche du principe du télébadge autoroutier, Holiski était destiné avant tout aux skieurs fréquents et passionnés.

LES ÉVOLUTIONS

Après une année de fonctionnement, ce nouveau concept a fait l'objet d'un bilan auprès des stations partenaires et des collectivités. Plusieurs d'entre elles ont souhaité voir sa forme évoluer pour mieux respecter leurs spécificités territoriales.

La Compagnie des Alpes a tenu compte de ces demandes et modifié le concept commercial du produit pour cet hiver. Holiski disparaît en tant que marque et devient une technologie de « Ski à la carte » au service des stations : chaque station détermine le nom de son produit (Ex : Infini Tignes), sa tarification journalière et ses avantages spécifiques. Les stations deviennent ainsi propriétaires des cartes vendues à leur nom, et perçoivent le chiffre d'affaires associé à ces ventes.

POUR QUI ?

Cette formule s'adresse en priorité à des skieurs réguliers, pratiquant ce loisir sportif entre 8 et 20 jours par an. Excursionniste à la journée, en week-end, en séjour ou encore multi séjournant, l'adhérent-type au ski à la carte est avant tout un amoureux du “grand ski” et souhaite le pratiquer en toute liberté sur les principaux grands domaines skiables des Alpes.

LES AVANTAGES

Les cartes spécifiques à chaque station offrent des avantages communs :

- Un même prix d'adhésion annuelle à 29€
- Une réduction permanente sur le tarif journée adulte
- Pas de passage aux caisses
- Une facturation mensuelle où l'on ne paie que les “journées skiées”
- La fidélité récompensée par des journées à 1€
- Chaque carte est utilisable dans les autres stations équipées de la technologie Holiski



LES NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE

Et cette année, l'offre a évolué :

- L'adhésion est offerte pour les juniors (<18 ans) à l'adhésion d'au moins 1 adulte sur le même compte et les seniors bénéficient d'un tarif réduit (15€).
- Un système de prime à la consommation est mis en place, permettant aux skieurs les plus fidèles à cette formule de gagner des journées à 1 € seulement au fur et à mesure de la saison (les 9èmes, 14èmes, 19èmes... journées de ski).

Le "Ski à la carte by Holiski" concernera la saison prochaine les principaux domaines skiables de Tarentaise (à l'exception des 3 Vallées) : Les Arcs/Peisey-Vallandry, la Plagne, Paradiski, Espace Killy (Tignes et Val d'Isère) ainsi que deux autres domaines du groupe Compagnie des Alpes : Grand Massif (Flaine, Morillon, Samoëns, Sixt, Les Carroz) et Serre-Chevalier.

Signe d'une volonté d'élargissement du réseau, la Tarentaise passe même à la vitesse supérieure. Trois domaines skiables de Tarentaise deviennent partenaires de la nouvelle formule : Sainte Foy Tarentaise, Valmorel Le Grand Domaine, et La Rosière Espace San Bernardo, qui ne sont pas encore équipées de la technologie adéquate, proposent 15% de réduction sur leur forfait journée adulte (prix public TTC) sur simple présentation de la carte. Un passage aux caisses est requis.



Les principes commerciaux du "Ski à la carte" sont détaillés dans la fiche ci-jointe.

CONTACT PRESSE :



Axelle BRAND

Tél. : 04-79-96-43-83

axelle.brand@compagniedesalpes.fr





LE "SKI À LA CARTE" EN BREF

Chaque station du réseau peut délivrer une carte unique, individuelle et nominative permettant l'accès direct aux pistes de tous les domaines skiables bénéficiant du Ski à la Carte : Les Arcs/Peisey-Vallandry, La Plagne, Paradiski, Espace Killy (Tignes et Val d'Isère), le Grand Massif et Serre Chevalier.

COMMENT ADHÉRER ?

L'adhésion au "Ski à la carte" se fait par Internet, soit sur le site de la station de son choix, soit sur www.skialacarte.fr :

- Depuis l'ordinateur des clients avec expédition de leur(s) carte(s) à domicile dans un délai de 24 heures.

- Depuis des pc ou bornes de vente mis à disposition des clients dans les stations du réseau avec remise de la carte sur place.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'adhésion à la formule de "Ski à la carte" coûte 29 € (prix public TTC), quelle que soit la station de référence choisie lors de la souscription en ligne. Des tarifs réduits sont cependant proposés aux juniors et aux seniors (voir ci-dessous).

Elle se renouvelle par tacite reconduction au 1er octobre de l'année suivante et constitue un droit d'accès au service et à tous ses avantages. La partie variable correspond aux journées skieurs que les titulaires de la carte vont "consommer" sur les différents domaines du réseau. Seules les journées "consommées" par les clients sont facturées (l'unité de base étant la journée). Le montant est prélevé sur la carte bancaire des clients le mois suivant, ce dernier ayant laissé ses coordonnées de carte bancaire au moment de son adhésion sur le site Internet station ou sur skialacarte.fr, via un module de vente en ligne hautement sécurisé.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Prix de l'adhésion	29 €
Tarif junior (<18 ans)	0€ à l'achat d'au moins une adhésion adulte (18-64 ans)
Tarif senior (> 64 ans)	15 €
Jusqu'à 25% de remise sur le tarif journée adulte (Prix public TTC)	
Parrainage:	adhésion à 23 € pour le filleul prime de 6 € par filleul adhérent
Assurance	proposée en option à 19€
Spécial fidélité	une journée à prix cassé tous les 4 jours dès la 9ème sortie! Les 9ième, 14ième, 19ième... journées de ski seront facturées 1€ seulement !

